vingts ans la Révolution. Le chef une fois appelé et installé, mille difficultés tomberont aussitôt, le spectre rouge s'évanouira pour longtemps.

Nous savons ce que doit être ce chef, nous savons qu'il existe, nous savons où le prendre. Dieu nous l'a réservé et nous l'a montré.

Il nous faut un homme qui soit la monarchie indépendante sans être la monarchie absolue; qui soit au peuple sans être du peuple; que le peuple reconnaisse et n'ait pas créé; qu'une plébiscite ne puisse pas défaire, car autrement, la Révolution continue son œuvre et achève notre destruction.

Il nous faut un homme qui soit la monarchie tempérée, mais non pas la monarchie sujette, telle qu'elle nous est apparue dans la personne de Louis XVI, de Louis XVIII, de Charles X, victimes de la Révolution, et plus encore dans la personne de Louis-Philippe, son fondé de pouvoir temporaire, qu'elle n'a élevé que pour la servir, ce qu'il fit, et pour être ignominieusement chassé, ce qu'il fut.

Il nous faut un homme qui soit la monarchie militaire, car où il n'y a plus d'épée, il n'y a plus de France; mais qui ne soit pas la monarchie de camp, de bivouac et de conquête comme Napoléon Ier, ni la monarchie de caserne et de corps-de-garde comme Napoléon III, mélange de tout ce que les régimes, l'absolu, le tempéré, le militaire et le révolutionnaire, ont eu de plus mauvais. Je le dis sans vouloir offenser ni même accuser ce prince : les horreurs présentes et la suite qu'elles laissent entrevoir l'excusent presque jusqu'à le justifier.

Il nous faut un homme qui soit la République ; non pas Robespierre, ni Barras, ni Lamartine et Cavaignac, ni Thiers, ni rien de ce que nous avons eu sous ce nom de malheur, ou de dérision, mais ce que nous pouvons appeler la *la République de tout le monde*, parce que ce serait le règne équilibre par le concours légal et régulier du suffrage universel.

Il nous faut enfin un homme qui ne soit ni la force brutale, ni l'intrigue, ni la ruse, ni l'aventure, ni le crime avéré et effronté ; mais qui soit, au contraire, l'éclatant et invulnérable honneur, et qui nous relève par la majesté de l'honneur. La France s'est décriée à la face du monde. Elle est devenue comparable à cette prostituée de l'Ecriture, sur le seuil de laquelle toute souillure humaine a passé et qui ne s'est pas refusée aux derniers goujats. Pour la relever, il lui faut, qu'on souffre l'expression, ce que la coutume appelle « un beau mariage ». Dans l'Ecriture, le prophète dit à la prostituée : Parce que je t'aime, j'effacerai ta honte, je t'épouserai et j'aurai de toi des fils. C'est le langage de Dieu à la nature humaine : *Sic Deus dilexit mundum*.

Eh bien ! la France, si elle le veut, a tout cela dans un seul homme, qui seul est tout cela. C'est Henri de Bourbon, fils de France, de la race de saint Louis, le premier des Français et en même temps le premier gentilhomme du monde.

Nous osons, pour notre compte, dire son nom à M. Picard, qui le demande. Et nous l'opposons à M. Picard, fils de M. Picard et à M. Thiers, fils de M. et Mme Thiers, lequel entouré de M. Picard, de M. Favre et de M. Simon, s'offre à régner sur nous, pour continuer ce qui s'est fait à notre profit depuis 1789 à la Bastile prise, jusqu'à 1871 et Paris brûlé sous les yeux des Prussiens par les communeux, — M. Thiers régnant, entouré de M. Picard, fils de M. Picard.

La France a le choix.

Le jour des Rameaux, au retour de la procession, le célébrant frappe à la porte de l'église avec le bâton de la droix. Il dit au peuple : « Princes, ouvrez vos portes, et le roi de gloire entrera ! » Ainsi, d'une certaine manière, Henri de Bourbon, sans se méconnaître et sans s'imposer, frappe aux portes de la France qui a besoin de lui : — Je n'ai pas le moyen et je n'aurai pas la volonté de forcer vos portes; mais je suis là : Ouvrez et j'entrerai.

On peut ouvrir, on peut fermer. Le roi entrera avec la paix et la gloire, ou s'en ira, emportant la gloire et la paix.

Et alors nous gardons M. Thiers entouré de M. Picard, ou quelqu'autre sort d'une trappe.

Et alors on entendra encore une fois ce terrible cri des anges qui n'avaient exécuté les vengeances de la justice que pour frayer le chemin aux miséricordes, et qui voient que les miséricordes seront refusées : *Curavimus Babylonem, et non est sanata. Derelinquamus eam !...*

(Univers) LOUIS VEUILLOT.

PARIS—VERSAILLES

On lit dans le *Gaulois* :

« Les Prussiens, ont évacué, vendredi, tous les pays qu'ils occupaient sur la rive droite de la Seine dans les départements de Seine-et-Oise. Ils ont également évacué Saint-Denis. »

—

Nous apprenons de bonne source, que le maréchal Bazaine arrivera à Versailles dans deux ou trois jours.

—

D'après le *Gaulois*, la préfecture de police et la préfecture de la Seine, n'auraient plus d'orénavant qu'un seul et même titulaire. Sous les ordres du fonctionnaire chargé de la préfecture de la Seine, agirait un autre fonctionnaire, qui aurait pour titre celui de « chef de la police municipale. »

Les services de la police départementale relèveraient directement du ministère de l'intérieur.

—

Les engagés volontaires pour la durée de la guerre qui auraient été envoyés en Algérie, ont été informés par le ministre de la guerre qu'ils allaient être renvoyés dans leurs foyers.

—

Les mobiles qui avaient été maintenus en Algérie pour y comprimer l'insurrection ont été rembarqués d'Alger pour la France ; ils sont attendus d'une heure à l'autre à Marseille.

—

Le *Journal officiel* publie l'ordre suivant du maréchal Mac-Mahon :

« Soldats et marins,

« Votre courage et votre dévouement ont triomphé de tous les obstacles. Après un siége de deux mois, après une lutte de huit jours dans les rues, Paris est enfin délivré. En l'arrachant aux mains des misérables qui avaient projeté de la réduire en cendres, vous l'avez préservé d'une ruine complète, vous l'avez rendu à la France.

« Soldats et marins,

« Le pays tout entier applaudit au succès de vos patriotiques efforts, et l'Assemblée nationale, qui le représente, vous a accordé la récompense la plus digne de vous.

« Elle a déclaré par un vote unanime que les armées de terre et de mer ont bien mérité de la patrie.

« Au quartier-général à Paris, le 28 mai 1871.

« Le maréchal de France commandant en chef.

« DE MAC-MAHON. »

—

Le général Stoch, intendant de l'armée prussienne, vient d'être envoyé en France pour examiner les diverses plaintes sur l'alimentation des troupes d'occupation.

—

On lit dans *Paris-Journal* :

« Malgré la note du *Journal officiel* disant que l'identité du cadavre de l'insurgé Delescluze avait été constatée, on nous donne pour certain que Delescluze n'aurait pas été fusillé comme ses complices en ont fait courir le bruit. — Il se serait prudemment enfin de Paris tandis que mouraient les malheureux qu'il avait entrainés ou qu'il avait contraints à se battre et se serait refugié à Bruxelles »

—

Ulysse Parent, que divers journaux annoncent avoir été fusillé, est emprisonné à Versailles depuis quelques jours. Les arrestations continuent à Paris. La nuit dernière, sont arrivés ici plusieurs convois de prisonniers. Le nombre de ceux que l'on a amenés pendant la précédente nuit et la matinée est de 4,800.

—

M. Rochefort sera ferme dans le système soutenu par lui au moment de son arrestation; il prétend qu'il ne peut être poursuivi que pour délits de presse, et croit pouvoir se tirer d'affaire avec quelques milliers de francs d'amende.

—

On nous écrit de Versailles, 3 juin.

« Le service régulier de chemin-de-fer entre Paris et Versailles a repris ce matin sur les deux lignes. Il y a une grande affluence de voyageurs. La circulation est entièrement libre. »

—

D'après les avis que nous recevons de Paris, l'autorité militaire continue le désarmement, les perquisitions et les arrestations, sans rencontrer aucune résistance. Les affaires reprennent à Paris. Les commandes connues s'élèvent déjà à un chiffre extraordinaire.

—

Les séances des conseils de guerre s'ouvriront à Versailles mardi prochain, 6 mai. La première affaire inscrite au rôle de Versailles est, dit le *Français*, celle d'Assy; viendra ensuite l'affaire de Rochefort. Les audiences seront tenues par les 3e et 4e conseils de guerre. Le premier et le second siégeront à Paris.

—

On annonce la nouvelle de l'arrestation des étrangers Laccord, Hanser, Maréchal et Grelier, membres du Comité central.

—

On ignore encore, dit le *Français*, le sort d'un grand nombre de membres de la Commune. Quelques-uns sont au pouvoir de l'armée régulière et d autres, se voyant perdus, auront certainement cherché sur les barricades une mort qu'ils savaient ne pouvoir éviter : confondus avec les fédérés tombés à leurs côtés, ils auront, sans être reconnus, été ensevelis comme eux. L'impossibilité où l'on se trouve à présent de contrôler la mort de ces misérables, fera courir sur leurs derniers moments les bruits les plus contradicioires et les plus erronés. On a dit, par exemple, que Vermorel avait été tué sur une barricade au Château-d'Eau Il n'en est rien. Vermorel, pendant les derniers jours de la lutte, fut blessé à la cuisse d'une balle. Il parvint à s'éloigner du lieu du combat et à se réfugier dans une maison amie où il déroula d'abord les embûches de la justice. Découvert hier matin, il a été transporté à l'ambulance du palais de l'Industrie. Nous apprenons au dernier moment qu'il vient d'être amené à Versailles par le train qui est parti de Paris à 2 heures 1/2. Il était étendu dans le compartiment où trois gendarmes l'accompagnaient.

M. Frédéric Morin, ancien rédacteur de l'*Avenir national*, ex-préfet *Gambettiste* du département de Saône-et-Loire, arrêté hier, à Paris, sur le boulevard, était placé dans le même wagon. Tous deux ont été conduits aux Grandes-Ecuries.

—

On lit dans le *Français* :

« Un certain nombre de gardes nationaux blessés, recueillis par les ambulances de la presse, ont été remis ce matin aux autorités militaires; ils étaient complétement guéris des blessures, peu graves, d'ailleurs, qu'ils avaient reçues, et, rien n'autorisait plus leur présence dans les ambulances. »

—

Des coups de feu fréquents sont encore tirés des fenêtres des maisons contre les soldats qui traversent les rues.

Samedi matin, à la lecture du rapport, dans les casernes, on a fait connaître aux soldats et aux sous-officiers un ordre qui leur enjoint de ne plus sortir seuls.

—

Les exécutions après les jugements des cours martiales, qui fonctionnent toujours, continuent dans Paris. Le nombre des malheureux ainsi fusillés est déjà considérable. La plupart des soldats qui avaient passé à l'insurrection ont été ou seront passés par les armes.

—

Voici un fait qui prouve la puissance d'organisation de la révolution et ses ramifications partout. Des soldats arrivés d'Allemagne au camp de Satory ont raconté qu'en Prusse, on leur avait dit que la révolution de Paris, faite par le haut commerce et la grande industrie, était juste et légitime, que, par conséquent, ils ne devaient obéir ni à Versailles ni tirer *sur leurs frères*. Dans tout le trajet, depuis Besançon jusqu'à Versailles, ou leur a tenu le même langage.

—

Parmi les papiers laissés à la mairie de Belleville par les membres de la Commune, se trouve l'ordre suivant, dont on nous a communiqué le texte. Il est adressé par le général Eudes au commandant de la formidable batterie installée au Père-Lachaise. La date manque, mais c'est invraisemblablement celle du jour où cette batterie a ouvert le feu contre Paris :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.—*Commune de Paris.*

» COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

» Paris, le... 1871.

» Tirer sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne Babylone.

» Nous laissons l'Hôtel-de-Ville sous le commandement de Pindy, et la guerre, et le comité de salut-public, ainsi que les membres de la Commune présente, se transportent à la mairie du xe arrondissement, où nous nous établissons. C'est là désormais que nous allons organiser la défense des quartiers populaires.

» Nous t'enverrons de l'artillerie et des munitions du parc Basfroi.

» Nous tiendrons jusqu'au bout et quand même. » EUDES. »

La Banque de France et la Commune

Le *Journal des Débats*, a reçu la lettre suivante :

Paris, le 31 mai 1871.

Monsieur,

Le silence qui me paraît avoir été gardé jusqu'ici sur la situation de la Banque de France, n'oblige à recourir à la publicité.

Trop d'intérêts privés et généraux se rattachent à cet établissement, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les rassurer. Surprise par les événements du 18 mars, la banque est restée, à Paris, gardienne du crédit de la France et de valeurs actives et inactives considérables. Après soixante-sept jours de règne de la Commune, c'est-à-dire de la Terreur, elle est intacte.

jours de règne de la Commune, c'est-à-dire de la Terreur, elle est intacte.

Aucune force armée n'a franchi son enceinte, malgré de nombreuses tentatives directes et indirectes, armées ou diplomatiques.

Défendant pied à pied son encaisse, ce n'est que devant les sommations violentes ou armées de la Commune ou du comité du salut public qu'elle a livré, jour par jour, le solde de la ville de Paris, laissé par l'administration municipale, soit 9 millions 402.000 fr; et munie d'un blanc-seing de Versailles, la somme de 7 millions 290,000 fr.

La ville de Paris, ne trouvera pas que la somme de 7 millions 290,000 fr., pour son compte ou pour celui de l'Etat, soit une avance excessive du pillage dont elle était menacée.

Comment ce résultat a-t-il été obtenu ?

Simplement par le sentiment du devoir.

Par le concours de ceux des membres du conseil de régence qui sont restés à Paris, malgré les mandats d'amener décernés contre eux ;

Par la ferme attitude et la cohésion du personnel, armé et non armé, de la Banque de France et, n'en déplaise à ceux pour qui le lendemain du danger est le jour de l'ingratitude, par le concours du délégué de la Commune qui, sans s'immiscer dans l'administration de la banque, déférait à toute réquisition pour tout ce qui pouvait intéresser la conservation de ce grand établissement. Peut-être, un jour, pour éclairer l'opinion, rendrai-je compte de ces longs et douloureux mois, mais je ne ferai la part du mérite de personne, tout le monde ayant fait son *devoir*.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le sous-gouverneur de la Banque de France,
marquis DE PLŒUC.

SIÈGES VACANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

111 siéges sont vacants à l'Assemblée : 1° par suite de votes multiples dans plusieurs départements en faveur des mêmes candidats ; 2° par démission ; 3° par annulation d'élections ; 4° par suite de décès depuis l'ouverture de l'Assemblée ; 5° par suite de participation criminelle à l'insurrection.

Voici les noms des députés élus dans plusieurs colléges :

M. Thiers a été envoyé à la Chambre par 25 départements qui sont : les Basses-Alpes, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Charente-Inférieure, le Cher, la Dordogne, le Doubs, la Drôme, le Finistère, le Gard, la Gironde, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, les Landes, le Loir-et-Cher, la Loire, le Loiret, le Lot-et-Garonne, le Nord, le Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, la Seine, la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise et la Vienne. Il a opté pour la Seine.

Le général Trochu. Elu 9 fois : Dans les Bouches-du-Rhône, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire, Morbihan, Rhône, Seine-Inférieure, Tarn, Vendée. Opté pour le Morbihan.

M. Gambetta. — Nommé dans 8 départements : les Bouches-du-Rhône, la Meurthe, Moselle, Seine, Seine-et-Oise, Var, Alger, Oran. Considéré comme démissionnaire par suite de son option pour le Bas-Rhin.

Jules Favre. Elu dans 5 colléges de l'Ain, de l'Aisne, du Rhône, de la Seine et de Seine-et-Oise. Opté pour le Rhône.

Le général Changarnier. Nommé dans 4 départements : la Gironde, le Nord, Saône-et-Loire et Somme. Opté pour la Somme.

Casimir Périer. Triple élection dans l'Aube, les Bouches-du-Rhone et l'Isère. Opté pour l'Aube.

Schœlcher. Elu 3 fois : dans la Seine, à la Martinique, à la Guyane. Opté pour la Martinique.

Ernest Picard. Double élection dans Seine-et-Oise et dans la Meuse. Opté pour la Meuse.

Dufaure. Nommé par les Bouches-du-Rhône, la Charente-Inférieure, l'Hérault. Opté pour ce dernier.

Grévy. Bouches-du-Rhône, Jura. Opté pour le Jura.

Benoist d'Azy. Gard, Nièvre. Opté pour la Nièvre.

Dorian. Loire, Seine. Opté pour la Loire.

Léon de Malleville. Landes, Tarn-et-Garonne. Opté pour le dernier.

Duclerc. Landes, Basses-Pyrénées. Opté pour le dernier.

Joigneaux. Seine, Côte-d'Or. Opté pour la Côte-d'Or.

Audran de Kerdrel. Ille-et-Vilaine. Morbihan. Opté pour le dernier.

Henri Martin. Aisne, Seine. Opté pour l'Aisne.

Léon Say. Seine, Seine-et-Oise. Opté pour le dernier.

Amiral de Montagnac. Allier, Seine-Inférieure. Opté pour l'Allier.

D'Aurelles de Paladines. Gironde, Allier. Opté pour l'Allier.

Démissionnaires

Général de Charette, élu dans les Bouches-du-Rhône.

Trédon. — Côte-d'Or.

Simon Lebrun. — Cher.

Général Deligny. — Indre-et-Loire.

Noblet. — Moselle.

Docteur André. — Moselle.

Etienne Arago. — Pyrénées-Orientales.

Philippe. — Haute-Savoie.

Victor Hugo, Félix Pyat, Ranc, Malon, Clémenceau, Floquet, Ledru-Rollin, nommés par la Seine.

Général Faidherbe, élu dans la Somme.

Laurier, dans le Var.

Garibaldi, nommé par les Alpes-Maritimes, Alger, la Côte-d'Or et la Seine.

Elections annulées

Chaix. — Hautes-Alpes, comme préfet.

Marc Dufraisse. — Alpes-Maritimes, même raison.

Mestreau. — Charente-Inférieure, même raison.

Lamorte. — Drôme, même raison.

Pin, Gent, Taxile Delord, Poujade, Naquet.

Les élections de Vaucluse, frappées en bloc pour agissements du préfet.

Décédés

De Kersanson de Pennendreff. — Finistère.

De Vanguyon. — Mayenne.

De Savignac-Morbibay, Puvis de Chavannes. — Saône-et-Loire.

Caillaud. — Sommé. — Barbaroux. — Var.

Delescluze et Millière. — Seine.

Prisonniers

Charles Floquet. — Henri Rochefort. — Edouard Lockroy, de la Seine.

En fuite

Cournet. — Razond.

Résumé

Ain, 1 — Aisne 1 — Alpes (Basses) 1 — Alpes (Hautes) 1 — Alpes maritimes 2 — Bouches du Rhône 7 — Charente Inférieure 2 — Cher 2 — Côte-d'Or 2 — Côtes du Nord 1 — Dordogne 1 — Doubs 2 — Drôme 2 — Finistère 3 — Gard 2 — Gironde 4 — Hérault 2 — Ille et Vilaine 3 — Indre et Loire 1 — Isère 1 — Landes 3 — Loir et Cher 1 — Loire 2 — Loiret 1 — Lot-et-Garonne 1 — Mayenne 1 — Meurthe 1 — Morbihan 1 — Moselle 3 — Nord 2 — Oran 1 — Pas-de-Calais 1 — Puy-de-Dôme 1 — Pyrénées Orientales 1 — Rhône 1 — Saône

---

dépendance de son pays? — Mais il a tué sa sœur ! hurla Morris avec un accent de rage; oh ! puisse cette pensée empoisonner la joie de son triomphe ! Puisse-t-il ne trouver qu'ingratitude et mépris auprès de ceux à qui il a sacrifié Julia O'Byrne et l'honneur de son ancienne famille!... Et d'ailleurs que me fait l'Irlande, à moi, maintenant que Julia va mourir? Périsse l'Irlande, car c'est elle qui a tué Julia... Julia... Julia...

Et le malheureux tomba à terre, en proie à d'effrayantes conclusions. Richard le contempla quelques secondes en silence.

— Il aimait bien cette pauvre fille ! dit-il d'un air pensif; il l'aimait plus que moi peut-être, puisque j'ai préféré... William, ajouta-t-il rapidement, faites donner des soins à cet infortuné; quand il reviendra à lui, assurez-le que ses reproches ne seront pas perdus, qu'ils ont retenti dans mon cœur, que Julia sera bien vengée... Oui, dites-lui cela, s'il peut trouver des consolations à ce qui sera désormais le supplice de ma vie !

Puis il entra précipitammment dans la maison.

Encore bouleversé par ces témoignages inattendus de réprobation, il traversa à tâtons le vestibule obscur. Un rayon lumineux, s'échappant par la fissure d'une porte entr'ouverte, attira son attention. Machinalement il poussa cette porte et se trouva dans le *parloir* ou salon de la mense.

Cette pièce qui, d'ordinaire, dans les habitations anglaises, est la plus luxueuse de la maison, était d'une austiérité claustrale. Ni tapis ni boiseries ne les décoraient; elle était enduite d'une espèce de stuc brillant, sans moulures et sans ornements. Des gravures de religion, un christ encadré de bois noir étaient suspendus aux murailles. Les meubles consistaient en quelques chaises de paille, une table et un prie-Dieu disposés devant le crucifix. A la lueur d'une petite lampe, Richard aperçut un homme agenouillé sur le prie-Dieu et paraissant également absorbé par sa prière et par sa douleur. C'était Angus, encore vêtu de ses ornements sacerdotaux.

Au bruit que causa Richard en entrant, le prêtre se retourna. Sans adresser un mot à son frère, il lui désigna du doigt une place sur le prie-Dieu, près de lui; mais Richard resta debout, les bras croisés sur sa poitrine, et attendit.

Enfin Angus fit le signe de la croix, se leva, et, s'approchant de son frère, lui dit avec douceur :

— Pourquoi avez-vous refusé de vous joindre à ma prière, Richard ? Manque-t-il de grâce que vous puissiez demander à Dieu, de concert avec moi, dans cette terrible soirée? — La prière est chose grave, répliqua O'Byrne d'un ton farouche; pour l'adresser à Dieu avec espoir de la voir exaucée, il faut un cœur simple, exempt de haine et de colère... Tel n'est pas l'état de mon cœur en ce moment. — De la haine, de la colère, Richard ? reprit Angus en soupirant, et contre qui donc pourriez-vous en avoir, sinon contre vous-même, dont le fol enthousiasme a causé ce grand scandale où nous perdons notre sœur? — Ne dites pas cela, interrompit le capitaine en frappant du pied; ces affreuses imputations ont déjà retenti à mes oreilles, là, tout à l'heure, sur le seuil de votre porte ; mais que je ne les entende pas sortir de votre bouche, ou elles me rendraient fou ! Peut-être alors vous demanderais-je compte, à mon tour, de la manière dont vous avez conservé en mon absence nos haines de famille, qui étaient aussi un héritage, de l'imprudence avec laquele vous avez laissé une naïve enfant, notre sœur, exposée aux entreprises infâmes de nos ennemis... Je vous demanderais compte enfin de malheurs qui éclatent autour de nous et dont on m'accuserait seul à tort, car le premier et principal auteur c'est vous, Angus O'Byrne !

Le prêtre devint pâle, mais il étouffa aussitôt les sentiments tumultueux que ces accusations venaient de soulever dans son âme.

— Richard, répondit-il avec un léger tremblement dans la voix, vous êtes mon aîné, et vous avez peut-être le droit de me parler ainsi. Mais nous voyons l'un et l'autre toutes choses à des points de vue différents : vous pensez en homme du monde, et moi en chrétien; vous faites presque des vertus de ces colères et de ces vengeances que la loi divine m'ordonne de repousser... Quelle que soit votre opinion de ma conduite passée, je ne m'en offense pas, et si j'ai péché, que le ciel me pardonne, car mes intentions étaient pures !

Richard ne répondit rien, mais il jeta un regard sombre sur son frère, qui achevait de quitter les ornements sacrés.

Miss Avondale entra dans le parloir. Elle était méconnaissable, tant les larmes et les sanglots avaient altéré ses traits dans l'espace de quelques heures.

— Monsieur Richard, dit-elle avec agitation, est-ce vous ? La paure Julia, entendant du bruit à la porte de la maison, s'est doutée de votre retour, et elle m'a envoyée pour m'en assurer Elle a un si grand désir de vous voir, de vous embrasser ! Elle me disait tout à l'heure qu'elle n'attendait plus que vous pour... — Pour quoi, miss Avondale ? Achevez. — Pour mourir en paix ! murmura la jeune fille en sanglotant.

Elle entraîna le capitaine dans l'escalier; Angus les suivit.

Julia était couchée dans sa petite chambre virginale. Une longue robe blanche l'enveloppait tout entière ; ses mains et son visage avaient eux-mêmes la blancheur transparente de la cire. Déjà le sang ne paraissait plus circuler sous cette peau satinée; une légère teinte violette se montrait autour de la bouche, autour des yeux, qui conservaient un reste d'éclat fiévreux. La pauvre enfant pouvait à peine faire quelques mouvements languissants. Elle ne vivait plus que par la pensée et le regard. Un seul flambeau éclairait la chambre d'une lumière insuffisante, et laissait dans la pénombre cette forme livide et vague, déjà prête pour le cerceuil. un crucifix d'ivoire, qui provenait de sa mère, était posé devant la mourante et sanctifiait son agonie.

Une seule personne veillait sur elle pendant l'absence de miss Avondale : c'était une des matrones qui avaient été appelées pour lui porter secours. Celle-ci, vieille femme rechignée, couverte de haillons, se tenait à l'écart, convaincue de l'inutilité de ses efforts pour sauver Julia, elle croyait n'avoir plus qu'à attendre l'événement. On se demandait, à voir cette vieille tremblotante, étique, véritable squelette, à la peau de parchemin, comment la mort avait pu l'épargner, quand elle rappait à côté d'elle cette belle jeune fille, l'amour de ses proches et l'orgueil de la contrée.

Dès que Richard entra, miss O'Byrne parut se ranimer un peu : une nuance rose passa rapidement sur ses joues ; elle essaya d'étendre vers lui sa main diaphane.

— Richard ! murmura-t-elle, oh ! merci, mon Dieu ! vous exaucez mon désir le plus plus cher !

Son frère, malgré sa force d'âme, ne put rester maître de lui-même devant ce lit d'agonie. Fou de douleur, il se précipita à genoux en s'écriant d'un ton déchant :

— Ma pauvre sœur ! ma chère Julia ! me pardonnes-tu le mal que je t'ai